

MAIRIE DE TOUCY
**CONSEIL MUNICIPAL DU
Mercredi 4 Mai 2016
A 20 heures**

Convocation du 29 avril 2016

Affichage du 10 mai 2016

Le **04 mai 2016 à 20 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Bernard SALOMEZ, Laurent BONNOTTE, Françoise FAU, Bruno MAMERON, Robert GERMAIN, Michèle BONARDI, Florence TOUZEAU, Anne-Marie REGNERY, Nathalie PASCAULT, Valérie LE VRAUX, Catherine BARBIER, Félix JACQ, Michèle PASQUET, Sonia ALLARD - CARREAU, Gilles DEMERSSEMAN, Catherine RAVIER-LETENDART, Nora BOUDJEMAA

Jean-Jacques GUILLOTOT par Bernard SALOMEZ, Gérard PIESYK par Catherine BARBIER

Absent(s):

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Gilles DEMERSSEMAN

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 18 avril 2016. Tous les membres présents signent le registre.

- Élection d'un nouvel adjoint suite au décès du 4ème adjoint.
- Indemnités de fonction des élus suite à élection d'un nouvel adjoint.
- Assainissement : déversoir du bassin d'orage Avenue du Parc - attribution du marché.
- Travaux voirie : création voirie au chemin des Bréchots de chez Mme GAGNEAU au centre des Bréchots.
- Subventions 2016.
- Questions diverses.

ELECTION D'UN ADJOINT (DE 2016 41)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-1 à L2122-17,

Vu le décès du 4ème adjoint.

Sous la présidence de Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection du 4ème adjoint. Les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L.2122-4, L.2122-7 et L2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il est alors procédé à l'élection du 4ème adjoint :

MAIRIE DE TOUCY

Candidat : Gérard PIESYK

Gérard PIESYK étant absent, Michel KOTOVTCHIKHINE fait lecture de son courrier de candidature au poste d'adjoint.

Résultat 1er tour de scrutin

Nbre de votants (enveloppes déposées) : 23

Nbre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du Code électoral) : 4 blancs

Nbre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

Gérard PIESYK : 19 voix

Gérard PIESYK ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4ème adjoint et a été immédiatement installé.

Le tableau du Conseil Municipal sera modifié.

INDEMNITES ELUS (DE 2016 42)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2123-23 et R2123-23,

M. le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire le montant des indemnités du Maire, des Adjointes et Conseillers délégués (votées le 25/11/2015) suivant le tableau ci-après :

FONCTION	NOM DE L'ELU	% INDICE 1015	MAJORATION au titre de chef lieu de canton
Maire	Michel KOTOVTCHIKHINE	40%	15%
1er Adjoint	Christine PICARD	10,50%	15%
2ème Adjoint	Patrice VICART	10,50%	15%
3ème Adjoint	Chantal RAVERDEAU	10,50%	15%
4ème Adjoint	Gérard PIESYK	10,50%	15%
5ème Adjoint	Catherine BARBIER	10,50%	15%
Conseiller délégué	Bruno MAMERON	6,50%	
Conseiller délégué	Françoise FAU	6,50%	
Conseiller délégué	Bernard SALOMEZ	6,50%	
Conseiller délégué	Laurent BONNOTTE	6,50%	
Conseiller délégué	Jean-Jacques GUILLOTOT	6,50%	

Le Conseil Municipal, après vote à la majorité (Pour : 19 voix, abstentions : 4 voix) **FIXE**, pour la durée du mandat municipal, les taux des indemnités ci-dessus.

ASSAINISSEMENT : DEVERSOIR DU BASSIN D'ORAGE AVENUE DU PARC

La question sera délibérée en conseil municipal de fin mai. Une commission travaux est prévue mercredi 11 mai 2016.

TRAVAUX VOIRIE : CREATION VOIRIE AU CHEMIN DES BRECHOTS DE CHEZ MME GAGNEAU AU CENTRE DES BRECHOTS

La question sera délibérée en conseil municipal de fin mai. Une commission travaux est prévue mercredi 11 mai 2016.

MAIRIE DE TOUCY**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2016 (DE 2016 43)**

Vu la commission subventions du 2 mai 2016,
Christine PICARD, 1er Adjoint aux Associations, présente le tableau des subventions pour l'année 2016.

Sur proposition de Christine PICARD, 1er Adjoint aux Associations, les subventions suivantes ont été accordées à l'unanimité :

Associations toucycoises :

ACIT (Fonctionnement)	3 500
AGAP	300
Amis de la Vallée de l'Ouanne	150
Comité Jumelage (Fonctionnement)	500
Employés territoriaux	1 500
Prime éleveurs (Beau Marché)	2 500
FNACA (Fonctionnement)	150
Toucy animations	2 000
Pierre Larousse (Fonctionnement)	1 500
Sur le chemin de la maison	300
Vieux Toucy	1 000
TOTAL	13 400

Animations d'été :

Entente Haute Ouanne	600
Animation été	1 000
AATY/TTPPF	600
TOTAL	2 200

MFR Sens	45
CFA Champignelles	45
CFA Auxerre	285
MFR Jovinien	30
MFR Toucy	60
TOTAL	465

Ecole élémentaire	800
Ecole maternelle	1 300
TOTAL	2 100

TOTAL 18 165

QUESTIONS DIVERSES

Démission du Conseil Municipal de Toucy, Nora BOUDJEMAA

En accord avec mes colistiers « d'Energies Citoyennes » et nos engagements électoraux, je démissionne du conseil municipal et laisse la place à Jean-Luc MINIER, second de notre liste.

MAIRIE DE TOUCY

De ces deux années passées au sein du conseil je fais plusieurs constats, certains négatifs, d'autres positifs.

Intervention de Nora Boudjemaa :

D'un point de vue budgétaire :

Aucune élaboration ou projection de budget n'a été réalisée en concertation. Les orientations budgétaires sont présentées en commission la veille ou l'avant-veille d'être votées en conseil municipal, exemple de « Ville d'Appui » et ne servent à rien.

Réponse du Maire :

Cette année encore, au vu de la baisse des dotations et surtout de la capacité financière insuffisante de la commune, la commission finances a dû se réunir 2 fois pour établir le budget en équilibre. A chaque fois des coupes ont été faites et plusieurs projets envisagés par les adjoints ont dû être annulés ou reportés. Il rappelle que la commission finances est composée d'une majorité des membres du conseil municipal et que chacun peut y apporter ses remarques à condition d'assister à ces commissions.

Intervention de Nora Boudjemaa :

L'augmentation des 3 taxes est pour moi une erreur. Une autre décision budgétaire aurait pu être envisagée ?

Réponse du Maire :

L'augmentation des 3 taxes ménages n'est pas une chose facile en cette période de crise. Il faut pallier à tout, notamment aux charges de personnel dont le coût augmente régulièrement avec les avancements d'échelons et de grades, aux dépenses de voirie bénéficiant à tous les administrés.

Intervention de Nora Boudjemaa :

D'un point de vue républicain et démocratique :

La place donnée dans les débats à notre secrétaire générale déborde régulièrement de sa fonction.

Réponse du Maire :

Le Maire ainsi que la déléguée aux affaires scolaires s'insurgent de cette déclaration, la secrétaire générale n'intervient que sur demande du maire et pour expliquer la partie « technique » des dossiers et que les décisions du conseil municipal s'inscrivent selon la loi et vis-à-vis du contrôle de légalité de la Préfecture.

Intervention de Nora Boudjemaa :

Les commissions dans lesquelles sont discutées les décisions importantes pour la commune ne sont toujours pas ouvertes aux Toucycois.

Réponse du Maire :

Ce n'est pas vrai. La commission « impôts directs » est ouverte à des non élus. La création de la maison du foot a été faite en complète collaboration avec les membres de la section UST Foot. Idem pour « Ville d'Appui » alors que vous n'étiez pas encore élue. Il y a eu des réunions publiques de travail et des enquêtes auprès de la population par le cabinet « Expression Verte » pour que les habitants se prononcent sur les pertinences des différentes liaisons routières et douces et le stationnement.

MAIRIE DE TOUCYIntervention de Nora Boudjemaa :

D'un point de vue social et culturel :

Je déplore l'absence totale de projets éducatifs et culturels initiés par la commune. Certes les propositions associatives sont variées et nombreuses à Toucy cependant l'existence de lieux de culture comme la bibliothèque bientôt équipée d'une salle Pierre Larousse, la salle de cinéma, la naissance prochaine d'une école de musique toute neuve devrait articuler un projet global culturel. En deux ans aucun projet ou discussion de projet n'a été abordé concernant les lieux de culture à Toucy.

Réponse du Maire :

L'absence de projets culturels est fausse. La réalisation d'un espace Pierre Larousse au sein de la bibliothèque est quand même un vrai projet qui s'élève à 450 000 € HT, ce qui n'est pas rien pour notre commune.

En matière de cinéma et pour le maintien de celui-ci en milieu rural, c'est bien la commune qui a financé la salle actuelle gérée par une association.

Les lieux culturels (salles d'expositions privées ou communales) sont animés par des associations aidées financièrement par la commune (remarque appuyée par le délégué aux sports Laurent Bonnotte). Chaque association peut mener ses actions comme elle l'entend.

En ce qui concerne la nouvelle école de musique c'est un projet du Pôle Equilibre Territorial du Pays Puisaye Forterre Val d'Yonne.

Le Maire ajoute que la restauration des orgues de l'église ne peut être envisagée uniquement par les finances de la commune et que si ce projet voit le jour il faudra faire appel au Mécénat.

Intervention de Florence TOUZEAU :

Florence TOUZEAU interpelle Nora BOUDJEMAA et lui dit qu'elle entend bien ses remarques. Elle lui demande ce qu'elle a proposé comme projets en 2 ans en tant que conseillère municipale et lui fait la remarque qu'elle n'a pas participé beaucoup aux réunions.

Intervention de Nora Boudjemaa :

De la même façon aucune proposition en direction des jeunes n'a été émise.

L'engagement verbal pris concernant la mise en place du paiement de la cantine en fonction du quotient familial (prévu normalement pour 2015) n'a pas été tenu. Est-il abandonné ?

Réponse de Françoise FAU :

Si l'engagement verbal concernant la mise en place du paiement de la cantine en fonction du quotient familial n'a pas été mis en place, la déléguée aux affaires scolaires rétorque que c'est un gros travail de suivi qui est difficile à mettre en place.

Intervention de Nora Boudjemaa :

La position prise par le conseil municipal concernant la classe de neige ainsi que l'équipement informatique de l'école des actions positives.

Mes relations avec les membres du conseil ont toujours été cordiales.

MAIRIE DE TOUCY

Sonia ALLARD-CARREAU informe le Conseil Municipal des dates fixées pour l'élection présidentielle 2017 : 23 avril et 7 mai, ainsi que les élections législatives : 11 et 18 juin 2017 de façon à bloquer dès maintenant les 2 salles polyvalentes.

Prochaines réunions et manifestations :

- | | |
|------------------------|--|
| ❖ Samedi 7 mai 2016 | Toute la journée tournoi de foot des débutants
Toute la journée championnat de triplettes de boules |
| ❖ Dimanche 8 mai 2016 | 9 h 45 Rendez-vous devant la mairie : commémoration de l'Armistice |
| ❖ Lundi 9 mai 2016 | 18 h 15 Commission marché
18 h 30 AG « sur le chemin de la maison » |
| ❖ Mercredi 11 mai 2016 | 9 h 30 réunion aménagement de l'Ouagne
19 h 00 commission voirie |
| ❖ Samedi 14 mai 2016 | 20 h 45 Théâtre ACIT |
| ❖ Dimanche 15 mai 2016 | 20 h 45 Théâtre ACIT |
| ❖ Mercredi 18 mai 2016 | 19 h 00 commission sports |
| ❖ Lundi 23 mai 2016 | 18h 30 commission « Petite Cité de Caractère » |
| ❖ Mercredi 25 mai 2016 | 20 h 00 Conseil Municipal |
| ❖ Jeudi 26 mai 2016 | 19 h 00 AG des P'tits Larousse |
| ❖ Samedi 28 mai 2016 | 21 h 00 Soirée « Années 80 » des Employés Territoriaux |
| ❖ Dimanche 29 mai 2016 | Toute la journée : Motocross au Vernoy
Vide-greniers du Rugby |

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 50.

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :

ELECTION D'UN ADJOINT (***DE_2016_41***)

INDEMNITES ELUS (***DE_2016_42***)

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2016 (***DE_2016_43***)